

L'hon. M. Lang: La question des paiements aux agriculteurs pour les céréales entreposées à la ferme est un sujet plutôt distinct et différent. Nous examinons cet aspect en même temps que plusieurs autres. Je l'ai dit clairement, je considère évident que l'industrie agricole devrait parvenir à une conclusion logique sur le montant désirable de l'inventaire que l'industrie agricole doit garder dans l'ensemble. La décision prise, nous devons décider comment et de quelle façon garder l'inventaire afin de réduire au minimum les frais pertinents pour ainsi augmenter au maximum les recettes de l'agriculteur.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, vu que le revenu de l'agriculteur de l'Ouest est non seulement fixe, mais qu'il décroît rapidement vers zéro, le ministre d'État peut-il indiquer à la Chambre les objectifs réels du gouvernement en ce qui concerne la vente du blé et la réalisation de revenus appropriés afin que les agriculteurs ne tombent pas tous dans la mendicité?

M. l'Orateur: Il me semble que le député répète en substance une question que vient de poser le chef de l'opposition.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre si sa déclaration défaitiste et décourageante pour les cultivateurs de l'Ouest est le fruit de ses réflexions approfondies à ce sujet pendant son séjour à Londres.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne crois pas que cette question soit recevable.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Après le courant d'air froid qu'a créé la déclaration du ministre, je me demande s'il voudrait bien éclaircir, pour les cultivateurs, la question de la livraison de leurs quotas pour 1970-1971 en indiquant ce que pourraient être ces quotas. Seraient-ils de six boisseaux, de quatre boisseaux comme l'année dernière, ou d'un comme cette année?

L'hon. M. Lang: J'espère bien que nous ferons des déclarations assez nettes au sujet des prévisions de possibilités de livraisons pour cette année et l'année prochaine. Je dois signaler aux députés qu'en réalité l'effort déployé par la Commission canadienne du blé a été couronné d'un succès considérable cette année. Par conséquent, 260 millions de boisseaux seront encore exportés au cours de la campagne agricole actuelle.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'aurais une question supplémentaire à

poser au ministre. Étant donné que la seule fois où un ministre fédéral a demandé aux cultivateurs de l'Ouest de réduire leurs cultures, le gouvernement leur a alors versé un montant donné par acre en guise d'encouragement et d'indemnité du fait que leurs terres ne produiraient pas de récolte rentable, je demanderais au ministre si le gouvernement songe actuellement à leur verser un montant semblable pour chaque acre qu'ils n'ensemenceraient pas à sa requête?

L'hon. M. Lang: J'aimerais qu'il soit parfaitement clair que jusqu'ici je n'ai fait que m'entretenir avec un certain nombre de cultivateurs sur la position logique dans laquelle ils se trouvent, et qu'aucune déclaration n'a encore été faite sur la politique du gouvernement. Il faudra donc attendre une déclaration officielle pour savoir quelle sera cette politique.

Le très hon. M. Diefenbaker: Puisse-t-elle être logique, au moins.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous essaierons de permettre à tous les députés désireux de poser des questions supplémentaires de le faire pendant la période des questions de 40 minutes, mais peut-être devrions-nous essayer de nous limiter autant que possible et de permettre à chacun des députés une question supplémentaire ou deux, ce qui prendra vraisemblablement 40 minutes.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puis-je poser une autre question supplémentaire au ministre? Devons-nous conclure d'après ce que vient de dire le ministre qu'il ne fait pas l'énoncé de la politique du gouvernement mais dit tout simplement aux fermiers comment cultiver leurs terres et que le gouvernement n'a aucune intention de les indemniser s'ils suivent ses conseils?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Plus tard]

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): J'ai une question supplémentaire pour le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé. Comme le ministre aurait dit, au cours de ses remarques, que les agriculteurs laissent leurs terres à blé à l'état inculte, «que 24 millions d'acres emblavées l'an dernier ne sauraient servir cette année à d'autres récoltes», voudrait-il dire à la Chambre si, d'après lui et ses fonctionnaires, toutes les autres céréales qui pourraient être cultivées sur ces terres sont actuellement en quantité suffisante ou excédentaire et s'il n'y aurait pas lieu de cultiver d'autres produits ou d'autres genres de céréales?